



No de résolution
ou annotation

**Séance
extraordinaire
12 décembre 2017**

17-12-211

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

Séance extraordinaire du 12 décembre 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe, tenue le mardi 12 décembre 2017 à 21 h 02 à la salle du conseil située au 776, rue des Loisirs et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire François Pleau;

Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle ainsi que messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur le directeur général Michel Bertrand est présent.

CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

Monsieur Michel Bertrand, directeur général, dépose au conseil municipal le certificat de signification signé par lui, attestant que l'avis spécial de convocation de cette séance extraordinaire a été signifié aux membres de ce conseil le mardi, 14 novembre 2017 en marge de la séance ordinaire tenue le même jour.

L'avis de convocation se lit comme suit :

Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle ainsi que messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité est convoquée par monsieur François Pleau, maire, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, **mardi le 12^{ième} jour de décembre 2017 à 20 h 30** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

- 1) Présentation et adoption du budget 2018
- 2) Adoption du programme triennal d'immobilisation 2018-2019-2020
- 3) Adoption du règlement no 193 décrétant les taxes, les tarifs et les compensations 2018 de cette municipalité suite à l'adoption du budget

De plus, tel prévu par le Code municipal du Québec, une période de questions destinée à l'assistance complètera la séance.

DONNÉ à Sainte-Marthe, ce 14^{ème} jour de novembre 2017.

(signé) Michel Bertrand, directeur général

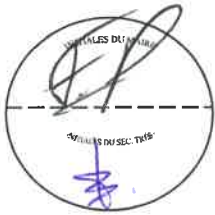
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire François Pleau déclare la séance ouverte à 21 h 02.

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

QUE les prévisions budgétaires des revenus et dépenses de cette municipalité pour l'année 2018 soient approuvées et adoptées telles que présentées et comme suit :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

REVENUS:

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE :

Taxe foncière générale : 1 806 344 \$
Autres taxes : 282 354 \$
Paiement tenant lieu de taxes : 6 000 \$
Taxes secteur : 11 115 \$

AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES :

Services municipaux : 22 000 \$
Autres revenus : 62 095 \$
Subvention gouvernementale : 66 725 \$

TOTAL DES REVENUS: 2 256 633 \$

DÉPENSES:

Administration générale : 457 229 \$
Sécurité publique : 461 079 \$
Transport : 888 990 \$
Hygiène du milieu : 262 581 \$
Aménagement, urbanisme, développement : 86 166 \$
Loisirs et culture : 423 675 \$
Frais de financement : 45 663 \$
Dépenses en immobilisation : 309 250 \$
Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) :
(678 000 \$)

TOTAL DES DÉPENSES : 2 256 633 \$

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle ainsi que messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2018-2019-2020

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

D'ADOPTER le plan triennal d'immobilisation 2018-2019-2020 comme suit :

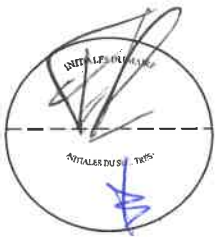
17-12-212

	2018	2019	2020
Installation sanitaire	20 000 \$	150 000 \$	
Équipement de loisirs	15 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Aqueduc	30 000 \$	5 000 \$	
Aménagement de bâtiments	225 500 \$	50 000 \$	
Équipement centre communautaire		5 000 \$	5 000 \$
Équipement de sécurité routière	18 000 \$		
Aménagement de route pour sécurité	40 000 \$		
Entretien de chemins	638 750 \$	50 000 \$	75 000 \$

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 193 DÉCRÉTANT LES TAXES, LES TARIFS ET LES COMPENSATIONS 2018 DE CETTE MUNICIPALITÉ SUITE À L'ADOPTION DU BUDGET



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

Il est proposé par madame la conseillère Jacqueline Lavergne

17-12-213

D'ADOPTER le règlement numéro 193 de la municipalité de Sainte-Marthe décrétant les taxes, les tarifs et les compensations 2018.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle ainsi que messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

PÉRIODE DE QUESTION

Des questions et commentaires sont adressés au conseil relativement aux sujets se référant à la présente séance. Après avoir répondu aux questions et pris note des commentaires qui sont adressés au conseil, monsieur le maire François Pleau met fin à la période de questions.

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 21 h 36,

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

17-12-214

QUE la présente séance extraordinaire soit levée.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne et Jinny Brunelle ainsi que messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

François Pleau
maire

Michel Bertrand
directeur général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je, soussigné Michel Bertrand, directeur général, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et/ou projetées par le conseil municipal.

Michel Bertrand
directeur général

